

Principe directeur de la Fondation Cerebral

La Fondation Cerebral est une organisation privée d'aide aux personnes handicapées en Suisse. Elle fournit des offres et des prestations ciblées, tant selon ses propres critères qu'en complément de celles des pouvoirs publics.

- La Fondation apporte aide et conseils de manière bienveillante et compétente grâce à son organisation professionnelle et dynamique.
- Elle contrôle sans cesse la qualité de son travail et développe de nouvelles stratégies et offres de prestations selon l'évolution des besoins et du contexte.
- La Fondation s'engage dans le domaine social et économique en collaboration avec des partenaires. Elle est loyale et fiable.
- La Fondation Cerebral travaille avec l'Association Cerebral Suisse. Les intérêts communs sont défendus de manière coordonnée. Elle accorde une grande importance à l'échange d'informations.
- Au moyen d'un travail de relations publiques actif, la Fondation sensibilise la population aux problèmes des personnes handicapées et de leurs proches. Elle renforce la confiance à l'égard de ses activités.
- L'acquisition des moyens financiers nécessaires est fondamentale pour la réalisation de ses missions.
- La Fondation soutient et encourage la recherche scientifique en faveur des personnes souffrant de lésions cérébrales ainsi que la formation du personnel nécessaire.